



Lettre ouverte au Ministre des Finances et des Comptes publics, au Directeur général des Finances publiques et au directeur de la DNEF

**Plus de 3000 suppressions d'emplois dans les services de contrôle fiscal en 5 ans :
bonne année la fraude fiscale !
Les organisations syndicales de la DNEF ne siégeront pas au CTL emploi du 7 janvier !**

Les gouvernements successifs n'ont cessé de clamer leur volonté de combattre la fraude fiscale qui prive chaque année le budget de l'Etat de 60 et 80 milliards d'euros. Même si quelques mesures législatives sont prises en la matière, un constat s'impose : les services de la DGFIP n'ont plus les moyens humains de combattre efficacement la fraude fiscale ni même d'utiliser à plein les moyens juridiques qui leur sont alloués.

2130 emplois sont supprimés en 2016 à la DGFIP.

Alors que les agents des Finances Publiques représentent 6% des effectifs de la Fonction Publique d'Etat, ils doivent absorber 54% des suppressions d'emplois... Ainsi, en 10 ans, ce sont 25 % des effectifs des Finances Publiques qui auront été supprimés !!! C'est un plan social de 2 à 3000 suppressions d'emplois chaque année !

A la DNEF, contrairement à l'affichage de l'administration, ce sont 8 emplois perdus au 1er septembre 2016 dans les services de terrain en raison d'un accroissement de ses charges sans création d'emplois, au moment même où le gouvernement déclare à qui veut l'entendre qu'il souhaite renforcer les services de l'Etat pour lutter contre la fraude fiscale et le terrorisme !

1 emploi C est supprimé à la DNEF et un emploi d'I Div créé.

En termes d'affichage, la DNEF et la DG se satisfont de cette non suppression d'emploi sur un plan arithmétique pour déclarer la DNEF épargnée cette année.

Outre que nous condamnons la suppression d'un poste C (à la Division 2), un de plus (sur 100 C il y a 10 ans, il n'en reste plus que 40 !), nous affirmons que l'affichage cache très mal la réalité.

En effet, **c'est quasiment l'équivalent d'une brigade qui est supprimé** par transfert des emplois vers la nouvelle BAPF (Brigade des affaires de police fiscale), dotée de missions nouvelles, certaines étant transférées de la DG, d'autres étant générées par la nature même des dossiers BNRDF.

Et cela sans aucune création d'emplois !

Ce sont donc les autres services enquêteurs qui financent la création de cette structure :

- 1 inspecteur vérificateur en BIR 1,
- 1 inspecteur dans chacune des BNI 1 à 6, 1 contrôleur à la BNI 7, soit un total de 7 agents en BNI.

**En ajoutant le poste C supprimé en Division 2, on arrive à la suppression de 8 emplois à la DNEF !
C'est la plus importante suppression d'emploi que la DNEF ait jamais subie !**

Or, les récents attentats en France devraient au contraire inciter à renforcer toutes les administrations, pas seulement celles dites sécuritaires.

Ainsi, le décalage entre discours et réalité n'a jamais été aussi grand.

La DNEF, et plus largement la DGFIP, comme d'autres administrations de l'Etat, combattent au quotidien la délinquance financière, intimement liée au financement du terrorisme. Plus largement, la DGFIP permet de renforcer la capacité de l'Etat à assurer ses propres recettes et donc à renforcer la puissance publique. Les services publics jouent quotidiennement un rôle vital dans la cohésion sociale. La rigueur budgétaire se traduit par une réduction de la place et du rôle des services publics au mépris des besoins de nos concitoyens.

Il n'est plus possible d'accepter que, faute de moyens, la DGFIP ne puisse pas remplir toutes ses missions !

Pour ces raisons, les organisations syndicales de la DNEF ne siégeront pas au CTL emploi du 7 janvier.

Solidaires et la CGT appellent les agents de la DGFIP à la grève le mardi 26 janvier (avec FO)